

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 17 novembre 2025

Délibération CA n° 202511-04

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DE LA CHARTE DE LA COMUE NORMANDIE UNIVERSITE : 5 PILIERS POUR UNE SCIENCE OUVERTE ET CITOYENNE

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N°202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;

Considérant la présentation de la Charte de la ComUE Normandie Université : 5 piliers pour une science ouverte et citoyenne.

Article 1 :

Cette Charte a été rédigée par un groupe de travail réunissant les référents science ouverte des établissements membres et coordonné par Normandie Université. Le dossier a été suivi et discuté, à différentes étapes de conception, par le Comité de pilotage Science ouverte de Normandie jusqu'à sa dernière réunion le 8 avril 2025. La charte a ensuite fait l'objet d'un vote favorable via un évento par la Commission Documentation, Édition et Science Ouverte en août-septembre 2025 et a été présenté au Conseil Académique de Normandie Université lors de la séance du 6 octobre 2025.

Action prévue dans le cadre du Schéma Directeur de la Documentation en Normandie (action 2.8), ce document se veut une déclinaison locale du Plan National pour la science ouverte, il présente la gouvernance mise en place à l'échelle de Normandie Université dans ce domaine et énonce des grands principes articulés autour de 5 piliers :

- L'édition ouverte ;
- L'archivage, le référencement et la diffusion de la production scientifique ;
- Les données de la recherche ;
- La formation ;
- L'ouverture à la société.

En complément de ces grands principes, la charte intègre une feuille de route qui récapitule les projets science ouverte réalisés depuis l'ouverture du portail HAL normand en 2017 et en propose de nouveaux à mener d'ici 2027.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve la Charte de la ComUE Normandie Université : 5 piliers pour une Science Ouverte et citoyenne



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 17 novembre 2025

Délibération CA n° 202511-04

| Résultats des votes – Nombre de votants : 35 |
|--|
| Pour : 30 |
| Abstention : 1 |
| Contre : 0 |
| Bulletins et votes blancs : 3 |
| Ne prend pas part au vote : 1 |
| <i>Votes via l'outil Balotilo</i> |

Adoptée en Conseil d'Administration le 17 novembre 2025,
Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

Annexe :



Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 97% - 34 votes pour 35 votants)

Approbation de la Charte de la ComUE Normandie Université : 5 piliers pour une Science Ouverte et citoyenne

Nombres de voix :

30 Pour

3 Vote blanc

1 Abstention

0 Contre

Bulletins blancs : 0

